



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique
Agréée ministères des sports et du tourisme



Amicale Cyclotouriste d'Ille-et-Rance

ACIR - Mairie - 35190 TINTENIAC

acir35.tinteniace@gmail.com

<https://www.velo-tinteniace.fr/>



Comité Départemental
de Cyclotourisme
d'Ille-et-Vilaine

Tinténiac, le 22 mars 2024

Compte-rendu du Conseil d'Administration du jeudi 15 mars 2024

Présents : Henri Guillard, Guy Champalaune, Alain Gaboriau, Gérard Le Gall, Bernard Moubèche, Daniel Duclos, Marie-Odile Lozé, Jean Claude Paboeuf, Yvon Guédé, Daniel Chevalier,

Excusés : Evelyne Rescamp, Claude Giroux, Michel Delaunay

Absents : Marie-Claude Chevalier, Daniel Feudé,

Ordre du jour :

- affaires budgétaires
- fonctionnement de la section Randonnée Pédestre
- programme d'activités 2024
- organisation des sorties
- questions diverses

○ Affaires budgétaires :

Gérard annonce le résultat définitif du Paris-Brest-Paris 2023 : +27 805.32€

Ce chiffre inclut la facture de 1800€ de la société de nettoyage non réglée à ce jour, dans l'attente de réponse au mail du 2 janvier 2024 rappelant la réclamation du 24 août 2024 restés sans réponse.

L'ACP a versé intégralement la somme demandée pour les prestations réalisées pour leur compte (contrôle, signalisation, interprétariat) : 11 246€ et pris intégralement en charge la location des lits picots et le poste de secours.

A ce jour les soldes des comptes s'élève à 32 395,71 euros sur le livret 1607,11 euros sur le compte chèque. Ils intègrent déjà les principales dépenses du bilan 2024 : le repas qui a suivi l'assemblée générale et les participations aux séjours. A venir le règlement (partiel) du nettoyage et les dépenses qui seront décidées en cours d'année. Les recettes sont elles aussi connues : 8€ par adhésion (70 à ce jour).

Le bilan des comptes depuis 2017 figure en annexe. Il fait apparaître un déficit de 2000€ par an en moyenne hors dépenses exceptionnelles principalement dues au Paris-Brest-Paris et à l'achat de tenues. L'ACIR dispose ainsi de suffisamment de réserve pour fonctionner plus de 10 ans selon les pratiques de ces dernières années.

Gérard propose que la participation de l'ACIR à l'acquisition de vêtement soit augmenté de 30 à 50 % - proposition acceptée à l'unanimité - et que le catalogue de produit soit étoffé : gants, chaussettes, coupe-vent, casque...

Henri consulte les adhérents pour préciser les besoins et/ou souhaits.

Il est décidé que le cadeau offert aux cyclos sera toujours un maillot été, mais dorénavant à manches courtes ou longues, au choix de l'adhérent.

Un cadeau de valeur comparable sera également offert aux randonneurs à leur première prise de licence.

Fonctionnement de la section Randonnée Pédestre

La section compte actuellement 25 licenciés. Les derniers sont extérieurs à la commune (Hédé, St Domineuc, Plouasne...) et ont pris contact après avoir consulté le site internet. L'accueil est apprécié et les adhésions sont prises rapidement même pour les personnes qui ne sont pas disponibles tout le temps.

Les randos du mardi et du vendredi sont suivies par une dizaine de participants (+ ou - 3 généralement). Les groupes sont de plus importants et devront être équipés de gilets de sécurité (2). Henri passera commande d'un lot à la FFRP.

La proposition d'achat de tenues (Tshirt, veste, cape floqués ACIR et FFRP) pour les randonneurs est acceptée ainsi que la participation du club à 50% (*comme pour les cyclos*) : le groupe estimera les besoins et le coût correspondant.

Le calendrier des sorties des « **Passionnés des petits sentiers** » sera publié prochainement. Il comprendra quelques sorties sur la journée (toutes les 6 semaines environ), la première étant prévue le jeudi 28 mars à St Malo.

Des modalités de participation aux covoiturage vont être proposées pour les trajets > à 20 km AR : (*20 cts du km par occupant du véhicule*).

Le comité départemental a proposé son aide pour l'organisation de courts séjours : à voir selon la demande. (*Des propositions ont été diffusées pour la grande traversée vers Paris et les randos d'été, sans retour à ce jour*).

Programme d'activités 2024 :

- Randonnée pédestre : calendrier à établir (cf ci-dessus : sortie sur la journée, courts séjours, randos d'été...)
- Sorties vélos : le tableau des sorties extérieure a été diffusé (PJ en annexe)
Certains clubs proposent des sorties cyclos et marche : des déplacement conjoints peuvent être organisés : notamment le dimanche 23 juin Pleine-Fougères avec cochon grillé, dimanche 29 septembre La Richardais, sans oublier : **dimanche 9 juin, rando de Printemps à Tinténiac**

Séjour du CODEP : du dimanche 12 au samedi 18 mai à Semur en Auxois- 17 inscrits. Le fourgon de la commune n'est plus disponible. La location d'un fourgon de 8 places pour permettre le déplacement des marcheurs sur place est estimée à 670€. Le conseil d'administration accepte de participer à concurrence de 470€ plus le carburant sur place, le solde étant réparti entre les 4 personnes qui l'utiliseront pour le trajet.

Semaine fédérale : du 21 au 28 juillet à Roanne – 14 inscrits

Guerlédan : jeudi 29 – vendredi 30 août – 26 inscrits à ce jour. Il reste quelques disponibilités dans les 20 chambres pré-réservées. Le Conseil d'administration valide la proposition de prise en charge de 40€ sur les 140€ demandés par le centre de vacances (+40€ pour une chambre seule). Un dernier rappel sera effectué avant de finaliser l'inscription avec le versement d'un acompte et la location.

Pour ne pas perdre le bénéfice de l'assurance du club qui impose que tous les participants soient assurés, les participants non licenciés devront prendre un pass-découverte (8€) à la FFRP.

Le secrétaire

Le Président

Henri Guillard

Gérard Le Gall

ACIR

Conseil d'administration du 15 mars 2025

Présents

Henri Guillard

Lozé Marie Odile

Alain GARSORIE

CHAMPAGNE Guy

REBILLARD I. Yves

MOUBECHÉ Bernard

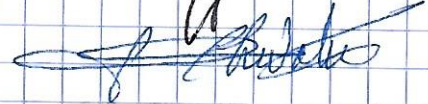
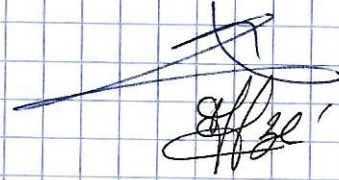
GUÉDÉ - Yvon

CHEVALIER. Xavier

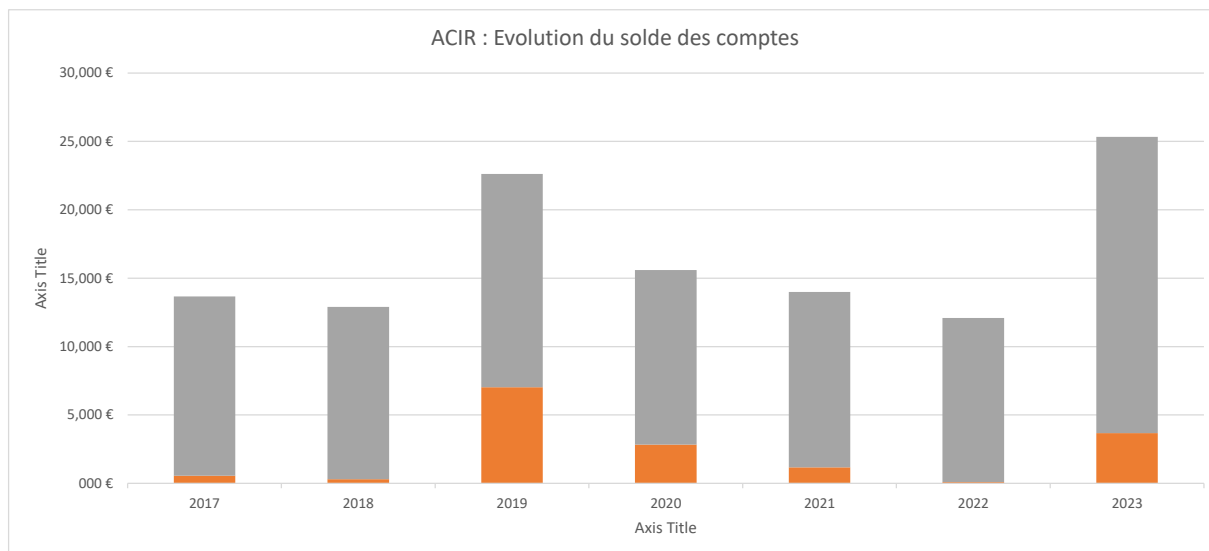
DUCLOS Daniel

LE GALL Gérard

signature



Année	Compte chèque	livret	total	
2017	564,17 €	13 094,19 €	13 658,36 €	
2018	299,60 €	12 597,08 €	12 896,68 €	-761,68 €
2019	7 035,37 €	15 593,77 €	22 629,14 €	9 732,46 €
2020	2 828,05 €	12 768,44 €	15 596,49 €	-7 032,65 €
2021	1 164,40 €	12 835,94 €	14 000,34 €	-1 596,15 €
2022	86,19 €	12 000,10 €	12 086,29 €	-1 914,05 €
2023	3 676,83 €	21 659,49 €	25 336,32 €	13 250,03 €



ACIR Sorties extérieures 2024

samedi 16 mars	Romillé	brevet 100 km, randonnées La Roz Menec (20 à 84 km)
samedi 23 mars	Montauban	brevet 150 km, randonnées de printemps (75 km)
samedi 13 avril	Chantepie	brevets 100 et 150 km
samedi 20 avril	L'Hermitage	brevets 100 et 200 km
samedi 4 mai	Quédillac	randonnées (40 à 80 km)
dimanche 12 mai - 18 mai	Semaine du CODEP (Semur en Auxois)	
samedi 8 juin	Cancale	randonnées (30 à 100 km) + marche + plateau repas
dimanche 9 juin	Tinténiac	randonnées + marche
samedi 22 juin	Le Rheu	Brevet 100 km + rando (25 - 50 km)
dimanche 23 juin	Pleine-Fougères	randonnées 65-100km + marche + cochon grillé
Dimanche 20- 28 juillet	Semaine Fédérale (Roanne)	
dimanche 1 septembre	Combourg	randonnées Angevine
samedi 14 septembre	Betton	randonnées (60-81 km)
samedi 21 septembre	Montauban	randonnées St Michel (40-80 km)
dimanche 29 septembre	La Richardais	randonnées Terre et Mer (30-85 km) + marche